



LISTE DES DOCUMENTS POUR LA VENTE D'UN APPARTEMENT

INCLUANT LES CAS SPÉCIFIQUES ET LES DEMANDES HABITUELLES DES NOTAIRES

AT PARTNERS - GIM.immo

197 rue de la Croix Nivert

75015 Paris

anthony@gim.immo // benjamin@gim.immo



COMMENT UTILISER CETTE CHECKLIST?

Imprimez ou sauvegardez cette liste, puis cochez chaque case au fur et à mesure que vous rassemblez les documents. Une préparation minutieuse vous permettra d'anticiper les demandes des notaires et des acquéreurs, et d'assurer une vente en toute sérénité.

1. Documents relatifs au vendeur :

- Carte d'identité ou passeport
 - Extrait d'acte de naissance récent (moins de 3 mois)
 - Livret de famille (si applicable)
 - Contrat de mariage, jugement de divorce ou PACS (si applicable)
 - Certificat de non-pacs (si célibataire)
 - Justificatif de domicile
-

2. Documents relatifs à la propriété :

- Titre de propriété
 - Plan cadastral
 - Plans de l'appartement (si disponibles)
 - Attestation d'absence de servitudes
 - Preuve de paiement des taxes foncière et d'habitation
 - Historique des travaux réalisés (factures, garanties, etc.)
-

3. Documents financiers :

- Quittance des charges de copropriété
 - État des dettes et créances de copropriété
 - Dernière facture d'électricité
 - Relevé récent du compteur électrique
 - Identifiant du Point de Livraison (PDL)
 - Preuve de conformité d'assainissement (si applicable)
-



4. Documents liés à la copropriété :

- Règlement de copropriété
 - PV des trois dernières assemblées générales
 - Fiche synthétique de la copropriété
 - Carnet d'entretien de l'immeuble
 - Certificat d'immatriculation de la copropriété
 - Diagnostic technique global (DTG), si disponible
-

5. Documents techniques obligatoires :

- Diagnostic de performance énergétique (DPE)
 - État des risques et pollutions (ERP)
 - Diagnostic amiante (immeubles avant 1997)
 - Diagnostic plomb (immeubles avant 1949)
 - Diagnostic termites (dans les zones à risque)
 - Diagnostic gaz et électricité (installations de plus de 15 ans)
 - Certificat de conformité électrique ou gaz (si travaux récents)
 - Diagnostic mэрule (dans les zones concernées)
-

6. Cas spécifiques :

Si le bien est loué :

- Bail en cours ou ancien bail
- État des lieux d'entrée et/ou de sortie
- Reçus de loyers
- Notification du locataire de la vente et de son droit de préemption

Si des travaux ont été réalisés :

- Permis de construire ou déclaration préalable
- Attestation de conformité aux normes
- Autorisation de l'assemblée générale pour les travaux touchant les parties communes

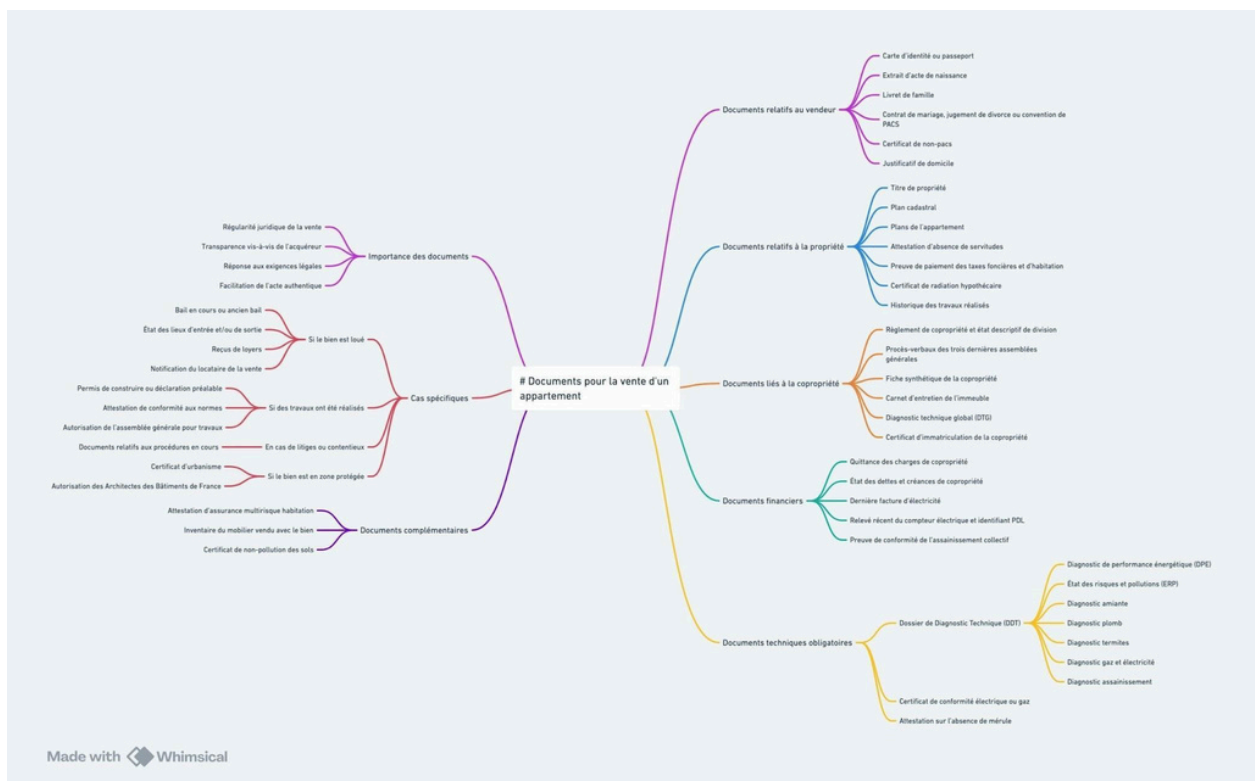
- Documents relatifs aux procédures en cours

Si le bien est situé dans une zone protégée :

- Certificat d'urbanisme
- Autorisation des Architectes des Bâtiments de France (si applicable)

7. Documents complémentaires :

- Attestation d'assurance multirisque habitation (jusqu'au transfert de propriété)
- Inventaire du mobilier vendu avec le bien (si applicable)
- Certificat de non-pollution des sols (si applicable)



[Télécharger cette checklist sous forme de carte](#)

Ressources utiles sur GIM.immo

[7 Emails pour comprendre les grands principes de l'achat immobilier](#)

[Droit de Prémption : Comprendre ses Implications et Différences](#)

[Immobilier : le Lexique Complet du Propriétaire et du Locataire](#)

Bonus:

